

PROCÈS-VERBAL

1^{re} réunion

Le mardi 12 février 2008

Salle Maurice-Vincent (local B1-3002) du Pavillon Georges-Cabana

La réunion s'ouvre sous la présidence du recteur, P^r Bruno-Marie Béchard.

Les membres suivants sont présents :

P ^r Jacques Beauvais	Vice-recteur à la recherche
P ^r Bruno-Marie Béchard	Recteur
P ^{re} Lynda Bellalite	Doyenne, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^r Martin Buteau	Vice-recteur aux études et vice-recteur aux ressources informationnelles
P ^r Bernard Colin	Professeur, Faculté des sciences
P ^{re} Godelieve Debeurme	Professeure, Faculté d'éducation
P ^r Jean Desclos	Vice-recteur à la communauté universitaire
M. Éric Deslauriers-Joannette	Étudiant au 1 ^{er} cycle, Faculté des lettres et sciences humaines
M ^{me} Caroline Dubois	Chargée de cours, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^r Marc Dumas	Doyen, Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie
P ^{re} Céline Garant	Doyenne, Faculté d'éducation
M. Philippe-Olivier Giroux	Étudiant au 2 ^e cycle, Faculté des sciences
P ^r Réjean Hébert	Doyen, Faculté de médecine et des sciences de la santé
P ^r Denis Marceau	Recteur adjoint et vice-recteur aux études supérieures et à la formation continue
P ^r Roger Noël	Doyen, Faculté d'administration
P ^r Jean-Luc Parent	Professeur, Faculté de médecine et des sciences de la santé
P ^{re} Denise Pratte	Professeure, Faculté de droit
P ^r Jacques Préfontaine	Professeur, Faculté d'administration
P ^r Daniel Proulx	Doyen, Faculté de droit
P ^{re} Joanne Sarrasin	Doyenne, Faculté d'éducation physique et sportive
P ^r Carlo Spallanzani	Professeur, Faculté d'éducation physique et sportive
P ^r Donald W. Thomas	Doyen, Faculté des sciences
P ^r Louis Vaillancourt	Professeur, Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie
P ^r Gilles Vandal	Professeur, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^r Alain Webster	Vice-recteur à l'administration et au développement durable

M^{me} Julie Chouinard (étudiante au 3^e cycle, Faculté de médecine et des sciences de la santé) arrive au cours de la résolution CU-2008-02-12-05.

Les membres suivants se sont excusés :

P ^r François Charron	Professeur, Faculté de génie
P ^r Gérard Lachiver	Doyen, Faculté de génie
P ^r Louis Marquis	Secrétaire général et vice-recteur aux relations internationales
M ^{me} Soraya-Kim Rancourt	Étudiante au 1 ^{er} cycle, Faculté d'éducation

Les personnes suivantes sont invitées :

P ^r Dominique Lefebvre	Vice-doyen, Faculté de génie
M ^{me} France Myette	Registraire

CU-2008-02-12-01

Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Sur proposition régulière, le conseil universitaire nomme à l'unanimité le P^r Martin Buteau à titre de secrétaire d'assemblée.

CU-2008-02-12-02

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire adopte l'ordre du jour, tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal, après avoir :

- retiré le point 4. *Communication du recteur*;
- reporté le point 5.7 *Certificat de qualification aux programmes de 1^{er} cycle – projet – avis*.

CU-2008-02-12-03

Adoption du procès-verbal du 11 décembre 2007

Sur proposition régulière et à l'unanimité, les membres présents à la réunion du 11 décembre 2007 adoptent le procès-verbal de cette réunion, tel qu'il a été transmis aux membres à l'avance.

CU-2008-02-12-04

Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 11 décembre 2007

Résolution CU-2007-12-11-05 – Le conseil universitaire reçoit du vice-recteur aux études supérieures et à la formation continue l'information relative à l'accueil favorable du conseil d'administration à l'égard de la *Politique cadre sur la qualité de la formation* (Politique 2500-024). Des questions ont été soulevées quant à sa mise en œuvre et le vice-recteur répond que le comité de direction travaille à l'élaboration d'un plan d'action à cet effet.

Résolution CU-2007-12-11-06 – Le conseil universitaire reçoit du recteur l'information relative aux premières discussions tenues lors de la table des seize sur les collaborations facultaires. D'autres échanges sont prévus, notamment au conseil universitaire.

VICE-RECTORAT AUX ÉTUDES

CU-2008-02-12-05

Règlement des études (Règlement 2575-009) – article 4.2.6 *Règlement d'exception du programme de doctorat en médecine* – modification – approbation – recommandation au conseil d'administration

Le troisième élément de l'article 4.2.6.11 aurait dû se lire comme suit : « avoir satisfait aux exigences de connaissance fonctionnelle de la langue française telle que définie à l'article 7.2 ».

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, le conseil universitaire recommande au conseil d'administration :

- d'approuver l'article modifié 4.2.6 *Règlement d'exception du programme de doctorat en médecine* du *Règlement des études* (Règlement 2575-009), tel qu'il est présenté en annexe, en y incluant la modification suggérée;
- d'autoriser son application à compter du trimestre d'automne 2008, étant entendu que les étudiantes et étudiants présentement en 3^e et 4^e années du programme de doctorat en médecine ne sont pas touchés par le changement de système de notation.

CU-2008-02-12-06

Baccalauréat en génie mécanique – modification de programme – recommandation au conseil d'administration

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation de la Faculté de génie, le conseil universitaire recommande au conseil d'administration :

- d'approuver la modification du programme de baccalauréat en génie mécanique et, à cet effet, d'adopter la fiche signalétique, telle qu'elle apparaît en annexe;
- d'autoriser la mise en œuvre du programme modifié à compter du trimestre d'automne 2007 pour la 53^e promotion, soit la disposition temporaire prévoyant quatre ou cinq stages;
- d'autoriser la mise en œuvre du programme modifié (comportant cinq stages) à compter du trimestre d'automne 2008 pour la 54^e promotion.

CU-2008-02-12-07

Doctorat en médecine – modification de programme – recommandation au conseil d'administration

Le doyen de la Faculté de médecine et des sciences de la santé demande d'ajouter l'activité pédagogique MDS 220 *Stages APP en communauté* parmi les activités pédagogiques obligatoires de la fiche signalétique. De plus, il est proposé de revoir la fiche pour remplacer la terminologie relativement au mot « légal » par « juridique ».

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, le conseil universitaire recommande au conseil d'administration d'approuver la modification du programme de doctorat en médecine et, à cet effet, d'adopter la fiche signalétique, telle qu'elle apparaît en annexe, en y incluant les modifications suggérées, et d'autoriser la mise en œuvre du programme modifié à compter du trimestre d'automne 2008.

CU-2008-02-12-08

Politique d'évaluation périodique des programmes (Politique 2500-007) – projet d'amélioration à la suite du bilan de l'application de la politique – avis

Le conseil universitaire reçoit du vice-recteur aux études l'information relative au projet d'amélioration de l'application de la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007) et formule ses commentaires et suggestions à cet effet (document en annexe).

VICE-RECTORAT AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES ET À LA FORMATION CONTINUE

CU-2008-02-12-09

Maîtrise en génie chimique – évaluation périodique de programme

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire demande un complément d'information démontrant la qualité et la pertinence du programme au sens de la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007), en incluant la perspective institutionnelle, afin de porter un jugement éclairé à ces égards. Il demande également des précisions quant à la recommandation 5 du plan de réalisation des recommandations ainsi qu'une révision du plan qui en découle (document en annexe).

CU-2008-02-12-10

Maîtrise en génie civil – évaluation périodique de programme – approbation – recommandation au conseil d'administration

Le conseil universitaire demande des précisions quant aux recommandations 6 et 7 du plan de réalisation.

Après avoir pris connaissance du dossier d'évaluation périodique du programme de maîtrise en génie civil, et à la lumière de l'avis fourni par son comité, sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- considère que l'évaluation périodique du programme de maîtrise en génie civil a été réalisée conformément à la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007) et que cette évaluation est considérée comme complétée;
- reconnaît ce programme comme étant pertinent et de qualité au sens de cette même politique,
- approuve le résumé de l'évaluation périodique de ce programme, tel qu'il est présenté en Annexe 2.

Après avoir étudié l'ensemble des documents relatifs à l'évaluation périodique du programme de maîtrise en génie civil, et après avoir considéré l'avis du comité du conseil universitaire, le conseil universitaire recommande au conseil d'administration :

- d'approuver le plan de réalisation des recommandations, tel qu'il est présenté en Annexe 1, sous réserve de précisions quant aux recommandations 6 et 7 du plan de réalisation et sous réserve de l'acceptation du comité de direction des suites qui découlent de l'ensemble de ce plan;
- de confier à la Faculté de génie la responsabilité d'assurer les suites appropriées à ce plan.

CU-2008-02-12-11

Maîtrise en génie électrique – évaluation périodique de programme – approbation – recommandation au conseil d'administration

Le conseil universitaire demande un complément d'information relatif à la perspective institutionnelle ainsi que des précisions quant aux recommandations 4, 5 et 9 du plan de réalisation.

Après avoir pris connaissance du dossier d'évaluation périodique du programme de maîtrise en génie électrique, et à la lumière de l'avis fourni par son comité, sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- considère que l'évaluation périodique du programme de maîtrise en génie électrique a été réalisée conformément à la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007) et que cette évaluation est considérée comme complétée;
- reconnaît ce programme comme étant pertinent et de qualité au sens de cette même politique;
- approuve le résumé de l'évaluation périodique de ce programme, tel qu'il est présenté en Annexe 2.

Après avoir étudié l'ensemble des documents relatifs à l'évaluation périodique du programme de maîtrise en génie électrique, et après avoir considéré l'avis du comité du conseil universitaire, le conseil universitaire recommande au conseil d'administration :

- d'approuver le plan de réalisation des recommandations, tel qu'il est présenté en Annexe 1, sous réserve d'un complément d'information relatif à la perspective institutionnelle ainsi que de précisions quant aux recommandations 4, 5 et 9 du plan de réalisation et sous réserve de l'acceptation du comité de direction des suites qui découlent de l'ensemble de ce plan;
- de confier à la Faculté de génie la responsabilité d'assurer les suites appropriées à ce plan.

CU-2008-02-12-12

Maîtrise en génie mécanique – évaluation périodique de programme – approbation – recommandation au conseil d'administration

Le conseil universitaire demande des précisions quant à la recommandation 8 du plan de réalisation.

Après avoir pris connaissance du dossier d'évaluation périodique du programme de maîtrise en génie mécanique, et à la lumière de l'avis fourni par son comité, sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- considère que l'évaluation périodique du programme de maîtrise en génie mécanique a été réalisée conformément à la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007) et que cette évaluation est considérée comme complétée;
- reconnaît ce programme comme étant pertinent et de qualité au sens de cette même politique;
- approuve le résumé de l'évaluation périodique de ce programme, tel qu'il est présenté en Annexe 2.

Après avoir étudié l'ensemble des documents relatifs à l'évaluation périodique du programme de maîtrise en génie mécanique, et après avoir considéré l'avis du comité du conseil universitaire, le conseil universitaire recommande au conseil d'administration :

- d'approuver le plan de réalisation des recommandations, tel qu'il est présenté en Annexe 1, sous réserve de précisions quant à la recommandation 8 du plan de réalisation et sous réserve de l'acceptation du comité de direction des suites qui découlent de l'ensemble de ce plan;
- de confier à la Faculté de génie la responsabilité d'assurer les suites appropriées à ce plan.

CU-2008-02-12-13

Maîtrise en administration – modification de programme – recommandation au conseil d'administration

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation de la Faculté d'administration, le conseil universitaire recommande au conseil d'administration d'approuver la modification du programme de maîtrise en administration et, à cet effet, d'adopter la fiche signalétique, telle qu'elle apparaît en annexe, et d'autoriser la mise en œuvre du programme modifié à compter du trimestre d'automne 2008.

CU-2008-02-12-14

Maîtrise en administration des affaires – modification de programme – recommandation au conseil d'administration

Le conseil demande au vice-recteur aux études supérieures et à la formation continue de s'assurer de l'exactitude du nombre de crédits relativement aux deux activités ESS 760 *Essai* et ESS 761 *Essai* à la page 11 de la fiche signalétique. De plus, il est proposé d'enlever les mots « d'acquérir et » au premier alinéa des objectifs généraux.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation de la Faculté d'administration, le conseil universitaire recommande au conseil d'administration d'approuver la modification du programme de maîtrise en administration des affaires et, à cet effet, d'adopter la fiche signalétique, telle qu'elle apparaît en annexe, en y incluant les modifications suggérées, et d'autoriser la mise en œuvre du programme modifié à compter du trimestre d'hiver 2008.

CU-2008-02-12-15

Maîtrise en géographie – modification de programme – recommandation au conseil d'administration

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation de la Faculté des lettres et sciences humaines, le conseil universitaire recommande au conseil d'administration d'approuver la modification du programme de maîtrise en géographie, incluant le changement d'appellation de « maîtrise en géographie » en celle de « maîtrise en sciences géographiques », sous réserve de l'autorisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et, à cet effet, d'adopter la fiche signalétique, telle qu'elle apparaît en annexe, et d'autoriser la mise en œuvre du programme modifié à compter du trimestre d'automne 2008.

CU-2008-02-12-16

Maîtrise en ergothérapie – maîtrise en physiothérapie – modification de programmes – recommandation au conseil d'administration

Le conseil demande au vice-recteur aux études supérieures et à la formation continue de faire une vérification sur l'appellation de l'activité pédagogique RDP 180 *Douleur*.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, le conseil universitaire recommande au conseil d'administration d'approuver la modification des programmes de maîtrise en ergothérapie et de maîtrise en physiothérapie et, à cet effet, d'adopter les fiches signalétiques, telles qu'elles apparaissent en annexe, et d'autoriser la mise en œuvre des programmes modifiés à compter du trimestre d'hiver 2008.

CU-2008-02-12-17

Maîtrise en études politiques appliquées – création de programme – recommandation au conseil d'administration

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation de la Faculté des lettres et sciences humaines, le conseil universitaire recommande au conseil d'administration d'approuver la création du programme de maîtrise en études politiques appliquées, incluant un cheminement en recherche appliquée et, à cet effet, d'adopter la fiche signalétique, telle qu'elle apparaît en annexe, et d'autoriser la mise en œuvre du programme à compter du trimestre d'automne 2008.

CU-2008-02-12-18

Microprogramme de 2^e cycle en sciences géomatiques – création de programme – recommandation au conseil d'administration

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation de la Faculté des lettres et sciences humaines, le conseil universitaire recommande au conseil d'administration d'approuver la création du microprogramme de 2^e cycle en sciences géomatiques et, à cet effet, d'adopter la fiche signalétique, telle qu'elle apparaît en annexe, et d'autoriser la mise en œuvre du programme à compter du trimestre d'automne 2008.

CU-2008-02-12-19

Maîtrise en théologie – maîtrise en sciences humaines des religions – fusion

Maîtrise en études du religieux contemporain – création de programme – recommandation au conseil d'administration

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation de la Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie, le conseil universitaire recommande au conseil d'administration :

- d'approuver la fusion des programmes de maîtrise en théologie et de maîtrise en sciences humaines des religions en un seul programme appelé maîtrise en études du religieux contemporain et, à cet effet, d'adopter la fiche signalétique en annexe, étant entendu que les étudiantes et étudiants encore inscrits à la maîtrise en théologie ou à la maîtrise en sciences humaines des religions pourront terminer leur programme;
- d'autoriser la mise en œuvre du programme à compter du trimestre d'automne 2008.

CU-2008-02-12-20

Politique en matière d'habilitation à encadrer des étudiantes et des étudiants aux cycles supérieurs de type recherche (Politique 2500-380) – modification – approbation – recommandation au conseil d'administration

Sur proposition régulière et à la majorité des voix, 3 membres ayant voté contre dont nommément le P^f Bernard Colin, à la recommandation du comité de direction, le conseil universitaire recommande au conseil d'administration d'approuver la *Politique en matière d'habilitation à encadrer des étudiantes et des étudiants aux cycles supérieurs de type recherche* (Politique 2500-380), sous la nouvelle

appellation *Politique en matière d'habilitation à la direction et la codirection des travaux étudiants conduisant à la réalisation d'un mémoire ou d'une thèse* (Politique 2500-022), telle qu'elle a été modifiée et présentée en annexe.

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CU-2008-02-12-21

Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2007-2008, le conseil universitaire fixe la prochaine réunion ordinaire au mardi 11 mars 2008, à la salle Maurice-Vincent du Pavillon Georges-Cabana à compter de 13 h 30, sous réserve de modification par le président si les circonstances l'exigent.

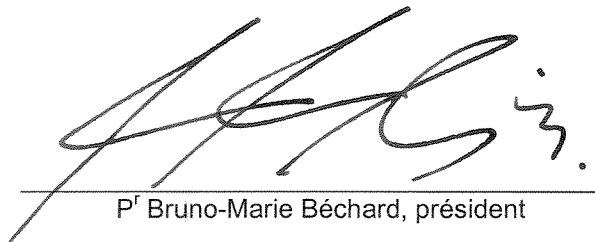
CLÔTURE DE LA RÉUNION

CU-2008-02-12-22

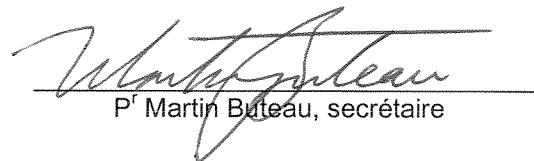
Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 11 mars 2008.



P^r Bruno-Marie Bécharde, président



P^r Martin Buteau, secrétaire